

Mémoire d'Eau Secours concernant le projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

**Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

13 août 2020

© Eau Secours 2020

Recherche et rédaction :

Isabelle Delainey

M. Env., B. Sc. Géologie, B. Sc. Géographie

Révision :

Rébecca Pétrin

M. Env., B. Sc. Biologie

Biographie de l’auteure

Isabelle Delainey (M. Env., B. Sc. Géologie, B. Sc. Géographie) a rejoint l’équipe d’Eau Secours comme Chargée de projet en recherche et en analyse de contenu. Mme Isabelle Delainey possède un baccalauréat en géologie, un baccalauréat en géographie et un diplôme de deuxième cycle en pédagogie. Elle détient également une maîtrise en gestion de l’environnement et de développement durable, ainsi qu’un diplôme de deuxième cycle en vérification environnementale. Depuis toujours elle a une passion pour les animaux et la préservation de la qualité environnementale. Ses acquis en gestion de projet, en entrepreneuriat et ses expériences dans le domaine de la recherche et du service environnemental, lui confèrent des valeurs pour la défense de la qualité de l’environnement. À ce sujet, elle croit à la rencontre d’une saine économie tout en respectant les divers milieux naturels et sociétés.

PRÉSENTATION D'EAU SECOURS

Fondé en 1997, Eau Secours a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité et de défense collective des droits de la population.

EAU SECOURS ET SES OBJECTIFS	1) Protéger l'environnement, les écosystèmes aquatiques et l'eau dans l'intérêt du public en offrant une expertise et des avis aux autorités gouvernementales ainsi qu'aux citoyen-ne-s, organismes, institutions, commerces et entreprises.
	2) Promouvoir l'éducation du public en matière de protection de l'environnement, des écosystèmes aquatiques et de l'eau en offrant des conférences et des ateliers, en animant des kiosques de sensibilisation dans les lieux publics, en produisant et en publiant de l'information ainsi qu'en offrant à la jeunesse des ateliers éducatifs.
	3) Mener des études et des recherches portant sur la protection de l'environnement, des écosystèmes aquatiques et de l'eau; rendre publics les résultats de ces recherches.

Eau Secours regroupe des membres individuels et de membres collectifs représentant une constellation de milieux, notamment des groupes citoyens, environnementaux, religieux, sociaux et communautaires, ainsi que des syndicats et des associations étudiantes.

La mission d'Eau Secours se décline en quatre axes d'intervention

- Former, informer et sensibiliser les citoyen-ne-s aux enjeux de l'eau dans une perspective d'éducation populaire autonome.
- Promouvoir une protection adéquate et une gestion responsable de l'eau par une analyse politique non partisane.
- Mobiliser les citoyen-ne-s à s'engager pour la cause de l'eau.
- Représenter et défendre les intérêts des citoyen-ne-s sur les enjeux de l'eau auprès des élu-e-s et des instances publiques.

De plus, lors d'une rencontre stratégique organisée au début de l'année 2018-2019, les membres du conseil d'administration ont déterminé que les dossiers prioritaires pour les années à venir seront, dans l'ordre :

1. L'eau embouteillée
2. Les hydrocarbures
3. Les communautés bleues
4. La fluoration de l'eau potable

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION D'EAU SECOURS.....	i
PROJET.....	1
RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT.....	1
TRACÉ FINAL PROPOSÉ.....	1
DESCRIPTION HYDROGRAPHIQUE.....	2
DESCRIPTION DES MILIEUX HUMIDES.....	2
ZONES D'ÉROSION ET ZONES INONDABLES.....	2
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.....	3
PROGRAMME DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL.....	5
VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU PROJET.....	6
RECOMMANDATIONS.....	6
RÉFÉRENCES.....	8

PROJET

Le projet, initié par Hydro-Québec TransÉnergie, consiste à construire une nouvelle ligne à 320 KV de tension entre le poste des Appalaches à Saint-Adrien-d'Irlande à un point de raccordement situé à la frontière canado-américaine à Frontenac. La société prévoit également agrandir le poste des Appalaches. Cette ligne électrique devrait être raccordée à une autre ligne faisant partie du projet *New England Clean Energy Connect (NECEC)*, par le promoteur Société Central Maine Power. Le but ultime du projet est d'exporter de l'électricité du côté de nos voisins américains. (Hydro-Québec, 2020)

RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Tout projet ayant des impacts potentiels sur l'environnement se doit d'être analysé de façon juste et impartiale, ce qui n'est pas le cas dans cette présente étude, car elle a été réalisée par *Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés*. À cet effet, il est impossible d'admettre que les résultats issus de la présente étude ne soient pas biaisés, qu'ils soient véridiques et transparents. L'étude aurait dû être confiée à une entreprise indépendante. Ainsi Eau secours remet en doute les résultats de cette présente étude.

TRACÉ FINAL PROPOSÉ

Le tracé final proposé par Hydro-Québec TransÉnergie s'étend sur une longueur de 103 kilomètres (km) et traverse les MRC des Appalaches dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches et du Granit située pour sa part dans la région administrative de l'Estrie. La ligne projetée parcourt 11 municipalités. (Hydro-Québec, 2020)

DESCRIPTION HYDROGRAPHIQUE

Selon l'inventaire effectué par Hydro-Québec, ce n'est pas moins de 67 cours d'eau qui seront traversés sur les 103 km du tracé. Les différentes cours d'eau font partie intégrante des bassins versants de la rivière Chaudière, de la rivière Saint-François et de la rivière Bécancour. Ainsi, le tracé traverse plusieurs cours d'eau principaux et ses affluents et lacs. Mis à part les cours d'eau principaux et leurs affluents, plusieurs lacs sont situés directement dans le corridor d'étude, alors que d'autres sont en périphérie. Parmi ceux situés dans le corridor, notons tout particulièrement les lacs : Bisby, de la Héronnière, Thor, Mégantic et de l'Original. (Hydro-Québec, 2020 et Hydro-Québec, 2019a)

DESCRIPTION DES MILIEUX HUMIDES

Selon le résumé d'étude réalisée par Hydro-Québec en 2020, 152 milieux humides seront touchés de très près par la ligne de transport d'électricité projetée, soit une superficie d'environ 35,22 ha. Parmi les milieux humides inventoriés dans toute la zone élargie de l'étude d'impact et recouvrant le territoire tout autour du corridor d'étude final, on ne compte pas moins de 1229 milieux humides, soit 2130 ha. L'inventaire établit comprend des milieux d'eau peu profonde (herbiers aquatiques), des étangs de castor, des marais, des prairies humides, des marécages arbustifs, des marécages arborescents, une tourbière minérotrophe ouverte, une tourbière minérotrophe boisée, des tourbières ombrotrophes ouvertes et des tourbières ombrotrophes boisées. (Hydro-Québec, 2020 et Hydro-Québec, 2019a et Hydro-Québec, 2019c)

ZONES D'ÉROSION ET ZONES INONDABLES

Plusieurs zones à risque d'érosion ont été soulevées par Hydro-Québec dans l'étude d'impact. Certaines d'entre elles sont à risque élevé et d'autres sont à risque modéré. Une majorité d'entre elles sont situées dans la grande région à l'étude tout autour du corridor d'étude final, bien qu'on en retrouve en périphérie du tracé projeté. Les zones d'érosion résultent principalement des

pententes topographiques situées à des endroits à risque, par exemple en bordure de cours d'eau ou à la halde de résidus miniers de l'ancienne mine Normandie à Saint-Joseph-de-Coleraine. (Hydro-Québec, 2020 et Hydro-Québec, 2019c)

L'étude d'impact a également révélé qu'il y a présence de plusieurs zones inondables dans les deux MRC. Elles se situent plus spécifiquement près des méandres des cours d'eau et certaines d'entre elles sont à risque d'embâcles. (Hydro-Québec, 2020)

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le projet de construction de la ligne électrique comporte de nombreux impacts environnementaux soulignés d'abord par Hydro-Québec et dont certaines mesures de mitigation ont été exposées, malgré tout Eau Secours croit qu'elles ne suffiront pas à protéger la totalité des cours d'eau et des milieux humides. À cet effet, Hydro-Québec stipule que tous les cours d'eau présents sur le tracé proposé seront franchis par des ponts ou ponceaux existants, sinon par des structures mises en place provisoirement sans modifier le lit ou l'écoulement des eaux, toutefois Hydro-Québec prévoit que les rives pourraient être endommagées et devront être remises en état (Hydro-Québec, 2019b et Hydro-Québec, 2020). Ainsi, Eau Secours craint qu'une grande proportion des rives et leurs éléments naturels subiront des impacts environnementaux en raison du nombre élevé de cours d'eau présents sur le territoire visé par le projet. Eau Secours croit que toute la machinerie lourde utilisée pour effectuer les travaux aux abords des cours d'eau contribuera à la destruction et à l'endommagement des rives, des berges et des milieux humides, bien qu'Hydro-Québec prévoie utiliser de l'équipement adapté. La Société stipule d'ailleurs que la superficie totale touchée est évaluée à 0,08 ha pour les milieux hydriques et de 0,34 ha pour les milieux humides (Hydro-Québec, 2020). Selon Hydro-Québec, « seulement 20 des 322 pylônes projetés empiéteront sur des milieux humides et 9 pour les milieux hydriques » (Extrait du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 18-19), mais pour Eau Secours, leur survie est tout de même nécessaire à l'ensemble du territoire et Hydro-Québec se doit de les

préservé. Ajoutons à cela, que 3,94 ha de milieux humides subiront, selon Hydro-Québec « des perturbations temporaires pour l'aménagement d'aires de travail » (Extrait du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 18-19), celles-ci ne peuvent jamais être temporaires bien que des travaux de réhabilitation soient réalisés ultérieurement, les dommages restent incontestablement permanents. Enfin, Hydro-Québec déclare que « le tracé retenu ne touche aucun milieu humide d'intérêt désigné en vertu de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques » (Extrait du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 18-19), ce qui signifie que certains milieux seront définitivement sacrifiés au profit de la réalisation du projet.

Les travaux de construction et d'entretien des lignes électriques et du poste des Appalaches sont une source potentielle de contamination des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines. Étant donné le nombre élevé de cours d'eau et de milieux humides dans les bassins versants, de la longueur du tracé et de tous les points d'intervention prévus au projet, il est fort à parier que les risques de contamination seront considérables. En aucun cas la qualité de l'eau ne doit être altérée, car les collectivités locales s'approvisionnent en eau potable à même ces milieux hydriques.

De surcroît, la ligne projetée est à plusieurs reprises à moins de deux kilomètres de quelques lacs, entre autres les lacs Bisby, de la Héronnière, Thor, Mégantic et de l'Orignal, cela aura pour effet de perturber l'écoulement des eaux et de contribuer à de la sédimentation, voir à l'eutrophisation prématurée de ceux-ci. Également, la coupe de la végétation aura pour effet de transformer le paysage et le tracé d'écoulement des eaux de surface. Malgré qu'Hydro-Québec prévoit la végétalisation (Hydro-Québec, 2019b) des sites endommagés dans les années suivant les travaux, les dommages seront déjà bien présents. De plus, cette végétalisation ne comprendra en aucun cas la végétation originale qui contribuerait au bien-être des cours d'eau, aux milieux humides et de leurs écosystèmes respectifs.

Dans le corridor d'étude, des terres agricoles sont présentes, ainsi la coupe de la végétation pourrait créer l'érosion des sols et le transport de sédiments, voire de contaminants vers les cours d'eau et les milieux humides avoisinants. De plus, si l'option de la variante de tracé est envisagée, des matériaux contaminés pourraient perturber les sols, les eaux de surface et les eaux souterraines en raison de la présence de la mine désaffectée *British Canadian* tout près du quartier du Vieux Black Lake. Selon Hydro-Québec, les sols ont un fort potentiel de contenir des matériaux contaminés à l'amiante (Hydro-Québec, 2020). Eau Secours voit d'un mauvais œil l'emprunt de ce tracé.

Hydro-Québec prévoit un déboisement sélectif là où les pentes excèdent des niveaux considérés à risque en vue de la mise en place de pylônes (Hydro-Québec, 2020). Bien que cette solution soit envisagée, certains risques d'érosion demeureront présents. Ainsi, le plan de contrôle d'érosion et de gestion des sédiments devrait être clair, structuré et présenté avant la possible mise en route du projet.

PROGRAMME DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

« Hydro-Québec fait un suivi environnemental lorsqu'elle juge nécessaire d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation et de mesurer les impacts réels d'un projet. Dans le cadre du projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine, l'entreprise propose d'effectuer le suivi environnemental d'un échantillon représentatif des milieux humides qui subiront des perturbations temporaires découlant de l'empiétement d'une aire de travail de pylône ou de la présence d'un chemin utilisé pendant la construction. (Extrait du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 24) » De l'avis d'Eau Secours, un échantillon ne peut être représentatif des dommages causés de part et d'autre du territoire visé par le projet. Étant donné la singularité de chacun des éléments naturels et de chaque lieu le long du tracé, il serait difficile d'arriver aux mêmes conclusions dans l'efficacité des mesures d'atténuation.

VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU PROJET

Le projet demande un investissement de 603 millions de dollars, soit 250 millions de dollars pour la construction de la ligne électrique et 353 millions de dollars pour l'agrandissement du poste des Appalaches. Les retombées économiques régionales sont entre 30 et 45 millions de dollars pour la ligne et elles varient entre 21 et 36 millions de dollars pour le poste des Appalaches. (Hydro-Québec, 2020) Le projet a pour but d'exporter de l'électricité aux états du Maine et du Massachusetts, mais le projet n'est pas encore viable aux États-Unis et Hydro-Québec doit se conformer aux demandes de nos voisins concernant le voltage des lignes pour obtenir le contrat. De plus, le poste d'interconnexion américain et la ligne reliant le Maine et le Massachusetts ne sont qu'à l'état de projet pour l'instant. En effet, Hydro-Québec déclare que « la ligne projetée sera raccordée à la ligne proposée dans le cadre du projet *New England Clean Energy Connect* (NECEC). Le promoteur du projet NECEC est la société *Central Maine Power*. (Extrait du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 7) » Rien n'est donc encore certain pour la réalisation des deux projets et l'argent des contribuables est mis en cause, ainsi que les milieux naturels, et ce, sans aucune garantie, le pari est élevé!

RECOMMANDATIONS

1. Eau Secours demande la réalisation d'une étude d'impact indépendante afin de dresser un tableau complet des impacts sur tous les milieux naturels et ainsi obtenir des résultats non biaisés en faveur du projet.
2. L'étude d'impact devrait être effectuée en tenant compte de la gestion intégrée par bassin versant pour une meilleure évaluation.
3. Hydro-Québec veut, au minimum, se conformer à la loi en admettant que « le tracé retenu ne touche aucun milieu humide **d'intérêt** désigné en vertu de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*. Partant du constat qu'un seul élément naturel manquant peut perturber tout un territoire, il est alors impératif de n'en sacrifier

aucun. Ainsi, tous les milieux hydriques ou humides ont leur importance et on se doit de les protéger et de les conserver.

4. La variante du tracé comportant des risques élevés de contamination des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines ne doit pas être envisagée.
5. La viabilité économique du projet devrait être assurée par des garanties explicites et conformes aux intérêts des contribuables étant donné le statut public d'Hydro-Québec.
6. Hydro-Québec devra prendre les moyens nécessaires pour ne pas altérer la qualité des eaux, car les collectivités locales s'approvisionnent en eau potable à même ces milieux hydriques.

RÉFÉRENCES

Hydro-Québec (2020). *Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement. Montréal, Québec, 26 pages.

Hydro-Québec (2019a). *Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 1 – Chapitres 1 à 8. Montréal, Québec.

Hydro-Québec (2019b). *Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 2 – Chapitres 9 à 12. Montréal, Québec.

Hydro-Québec (2019c). *Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 3 – Annexes. Montréal, Québec.